

St Malo des 3 Fontaines (56)

Samedi 17 Avril 2021



GUIDE TECHNIQUE

Épreuve cycliste « Élite Nationale »

1^{ère} et 2^{ème} catégorie



Fermetures du Porhoët



CITROËN
PAYOUX SAS
PLOËRMEL

Préambule



La Ronde du Porhoët est une épreuve Élite Nationale réservée aux 1^{ère}, 2^{ème}

Après l'annulation de l'épreuve en 2020 en raison de la crise sanitaire dû à la pandémie de la COVID 19, voilà la Ronde du Porhoët de retour pour sa 18^{ème} édition. Avancée d'une journée pour éviter la concurrence avec une autre belle épreuve en Pays de Loire, elle aura donc lieu le samedi 17 avril. Cette édition sera particulière car, exceptionnellement, pour des raisons financière et de simplicité d'organisation, elle ne se disputera pas en ligne mais sur circuit. Le circuit final est rallongé d'environ 2 km. Cette année, l'épreuve se déroulera sans public puisque l'organisation n'est autorisée qu'à huis-clos aux abords de la ligne d'arrivée. Nous devons respecter un protocole sanitaire stricte, édicté par la FFC et la Préfecture du Morbihan. Cette une année particulière dont on se souviendra et espérons que les prochaines éditions retrouverons la ferveur de notre cher public !



Le palmarès de l'épreuve



Vainqueur de l'épreuve 2019:

Maxime RENAULT Team FYBOLIA Locminé

2ème:

Mathieu JEANNES Hennebont Cyclisme

3ème:

Antoine PROD'HOMME Team FYBOLIA Locminé



Meilleur animateur :

Maxime RENAULT Team FYBOLIA Locminé

Meilleur grimpeur :

Jordan JEGAT Team FYBOLIA Locminé



Les années précédentes :

	Vainqueur	Club	second	Club	Troisième	Club
2006	Yannich FLOCHLAY	AC Lanester	Roger CRENN	VCP Lorient	Hermann CONAN	VS Scaër
2007	François LANCON	UCK Vannes	Erwan MALHERBE	HENNEBONT CYCLISME	Benjamin ROCHER	Véloce Vannetais
2008	David BEES	UCK Vannes	Erwan FUSCO	VCP Lorient	Ludovic RICHARD	US La Gacilly
2009	Ludovic RICHARD	US La Gacilly	Jean Marie PITEL	UC Briochine	Thierry FUSCO	SC Malestroit
2010	Fabien LE COGUIC	VC Pontivy	Sam ALLEN	UCLHennebont	Sébastien LAUNAY	Véloce Vannetais
2011	François GUIMARD	VCP Lorient	Fredéric DAYON	VS Quimper	Pascal HUE	UCLHennebont
2012	Aurélien DANIEL	Hennebont Cyclisme	Simon LORAND	Team Pays de Dinan	Vincent BIENFAIT	UCP Josselin
Passage en 1ère catégorie (1-2-3 et Junior)						
2013	Mike GRANGER	Team Pays de Dinan	David CHOPIN	Hennebont Cyclisme	Douglas DEWEY	Hennebont Cyclisme
2014	Piotr ZIELINSKI	VCP Lorient	Mathieu HALLEGUEN	VS Scaër	Guillaume LOUYEST	Côtes D'Armor Marie Morin
2015	Julien Cordroch	VCP Lorient	Enric LEBARS	Côtes d'Armor Marie Morin	Kévin GUILLOT	VCP Loudéac
2016	Gaëtan LEMOINE	Team Pays de Dinan	Antoine PRODHOMME	Team FYBOLIA Locminé Auto	Yann RAULT	VC Quintinais
2017	Mickaël VINK	SOJASUN Espoir	Antoine PRODHOMME	Team FYBOLIA Locminé Auto	Clément BOMMÉ	VCP Loudéac
Passage en ÉLITE NATIONALE						
	Vainqueur	Club	second	Club	Troisième	Club
2018	JEANNES Mathieu	Hennebont Cyclisme	Maxime CAM	VC Pays de Loudéac	Yann GUYOT	VC ROUEN
2019	RENAULT Maxime	Team FYBOLIA Locminé	JEANNES Mathieu	Hennebont Cyclisme	Antoine PRODHOMME	Team FYBOLIA Locminé

Protocole sanitaire



MESURES RELATIVES A LA LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DE LA "COVID-19"

RAPPEL des mesures édictées par la Fédération Française de Cyclisme, à l'attention des coureurs et des encadrants des équipes :

- **Disposer de solutions hydro-alcooliques** dans les véhicules
- **Ne pas serrer les mains**, pas d'embrassade
- **Ne pas jeter et donner de bidons** ou autres au public
- Ne pas faire de selfies ou signer d'autographes
- **Garder les coureurs au maximum dans les véhicules**
- Ne rien accepter du public

Selon les directives fédérales, la participation des coureurs a été limitée à 7 coureurs maximum par équipe, détenteurs d'une licence "Elite professionnel" ou 1ère catégorie, constituant le public prioritaire, complétée par des 2^{ème} catégorie, représentant moins de 30% de l'effectif total.

Une seule personne par équipe (Directeur Sportif) doit se présenter pour le contrôle des partants. Pour la réunion des Directeurs Sportifs avec les officiels, une seule personne par équipe doit être présente également. Port du masque obligatoire, avec distanciation entre les participants. Obligation de se laver les mains en entrant et en sortant de la salle.

Des zones, interdites au public pour respecter le huit clos, seront délimitées au Départ et à l'Arrivée. Seules les personnes accréditées munies d'un badge pourront accéder à ces espaces. Le port du masque est obligatoire (des sacs poubelles seront prévus sur la zone départ, pour permettre aux coureurs de s'en débarrasser).

Port du masque obligatoire dans les véhicules de la course. Utilisation des micros "Radio Tour" par une seule et même personne. Mise à disposition de gel hydro-alcoolique pour les occupants.

La cérémonie protocolaire à l'arrivée sera allégée, sans hôtesse et sans fleurs, limitant l'accès au podium et aux trophées aux seuls lauréats de la journée. Ceux-ci accéderont par un côté et redescendront par un autre côté. Les trophées (préalablement désinfectés) ne seront pas remis en mains propres mais seront pris par les lauréats eux-mêmes. Les photos seront prises par les organisateurs.

Obligation d'utiliser du gel hydroalcoolique.

Déroulement de la journée



- 8h00** - Mise en place de la ligne d'arrivée (barrières, podium, fléchages, ect...)
- 9h30 à 11h00** - **Installation des postes radio** par Hermine Service Course sur les véhicules officiels, **sur le parking réservé aux véhicules officiels.**
- 10h00 à 12h00** - **Permanence pour la remise des dossards** et émargement de la feuille d'engagement. **Dans le hall d'accueil de FYBOLIA..**
- 11h00 à 11h30** - **Rendez-vous des «gardiens de route»** pour récupérer les consignes - **Sur le parking de la salle polyvalente Ste Thérèse (au dessus de l'église).**
- 10h45** - **Réunion des directeurs sportifs** et des commissaires de la course en ligne - **Dans la salle de réunion de FYBOLIA**
- 11h15** - **Réunion des chauffeurs** (véhicules officiels, ABEC, Hermine Services Courses, etc...) - **Dans la salle de pause de FYBOLIA**
- 11h45** – **Fermeture du circuit à la circulation, mise en place des déviations**
- 12h20** - **Appel des concurrents de la course en ligne, face au podium sonorisation.**
- 12h30** - **Départ réel de la course sur circuit de 8,4 km à parcourir 18 fois**
- 16h10** - **Arrivée** de la Ronde du Porhoët. Cérémonie protocolaire devant l'accueil de chez FYBOLIA.
- 16h30** - **Démontage de la ligne d'arrivée et levée des déviations**
- 18h00** – **Fin de la journée.**

REGLEMENT SPORTIF



Article 1 – ORGANISATION GÉNÉRALE

Épreuve cycliste « La Ronde du Porhoët » est organisée par le Comité d'Organisation de la Ronde du Porhoët' (C.O.R.P.) sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se dispute le samedi 17 avril 2021.

Article 2 – TYPE D'ÉPREUVE

L'épreuve est ouverte aux coureurs de 1^{ère} et 2^{ème}. En raison de la pandémie du COVID-19, la nouvelle règle instaurée par la FFC s'applique à cette épreuve. A savoir que les engagements sont réservés pour 70% à des coureurs prioritaires et 30% à des coureurs « partenaires de compétitions ». Elle est de classe 1.12.1. Le contrôle technique est assuré par l'Olympic Cycliste de Locminé. L'épreuve se déroule uniquement sur un circuit de 8,4km à parcourir 18 fois, soit un total à parcourir de 151,2km.

Article 3 – PARTICIPATION

Après invitation des équipes par l'organisation, les engagements se font par internet sur le site de la FFC. Le nombre de coureurs par équipe est limité à 7.

Article 4 - ZONE PROTÉGÉE

En amont de la ligne d'arrivée, à partir de l'intersection de la route communale qui mène au village « Le Clos », et en aval jusque la rue des Fontaines (Cimetière), il ne sera pas autorisé de public, seuls les organisateurs, les arbitres officiels et les directeurs sportifs munis d'un badge seront autorisés. Après l'épreuve, les directeurs sportifs et les coureurs munis de leur masque se retrouveront dans une zone interdite au public, sur le parking de l'entreprise FYBOLIA.

Article 5 – RÉUNION DES DIRECTEURS SPORTIFS

Elle se déroulera le jour de la course à 10h45 dans la salle de réunion de la société FYBOLIA. Une distanciation sociale devra être respectée entre les participants et du gel hydro-alcoolique sera mis à disposition à l'entrée et à l'intérieur de cette salle. A l'issue de cette réunion, un tirage au sort sera effectué pour désigner l'ordre des véhicules des directeurs sportifs.

Article 6 – DÉPART

Le départ de l'épreuve sera donné à 12h30 face au podium. Le public ou accompagnateurs ne seront pas autorisés dans cette zone. Il n'est pas prévu de distance neutralisée.

Article 7 – RADIO TOUR

Les informations courses seront émises par VHF sur la fréquence : 157,4875. Notre prestataire «HERMINE Service Course» sera en mesure de fournir à l'équipe qui le demanderait, un poste radio moyennant une location pour celui-ci. Celui-ci se tiendra à la disposition des équipes qui le souhaite à l'issue de la réunion des directeurs sportifs.

Article 8 – IDENTIFICATION DES COUREURS

Les dossards et les plaques de cadres seront fournis par l'Olympic Cycliste de Locminé le jour de la course. Pour respecter le protocole sanitaire, ils sont à retirer par le directeur sportif seul pour l'ensemble de ses coureurs, lors d'une permanence qui se tiendra de 10h00 à 12h00 devant le hall d'accueil de la société FYBOLIA. Le public ou accompagnateurs ne seront pas autorisés dans cette zone.



Article 9 – ASSISTANCES AUX ÉQUIPES

L'organisation mettra à disposition des coureurs deux véhicules de dépannage neutre.

A charge des coureurs intéressés de fournir les roues pour assurer leur dépannage.

Article 10 – CONDITIONS DE COURSES

Les épreuves se dérouleront dans le respect des arrêtés préfectoraux. L'organisation se dégage de toute responsabilité en cas du non-respect de ces arrêtés.

Article 11 – RAVITAILLEMENT

Sur le circuit, une zone de ravitaillement est prévue entre les 1600 mètres et les 1300 mètres avant la ligne d'arrivée. En amont de cette zone de ravitaillement, une « **zone verte** » est prévue.

Article 12 – DÉLAI DE MISE HORS COURSE

Le délai d'élimination est fixé à 8% du temps des vainqueurs. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le collège des commissaires, en consultation avec l'organisateur.

Pour des raisons de sécurité, tout coureur situé à plus de dix minutes du groupe principal devra abandonner l'épreuve et rendre son dossard au commissaire le plus proche.

Article 13 – CLASSEMENTS

Le classement de l'épreuve sera établi selon l'ordre de passage sur la ligne d'arrivée.

Une vidéo finish sera installée et mise à la disposition du juge à l'arrivée.

Le classement « Grimpeur » sera gagné par addition des points obtenus aux différents classements « MG ». Le barème des points distribués aux différents « MG » est le suivant : 1^{er} : 5 pts, 2^{ème} : 3 pts, 3^{ème} : 2 pts : 4^{ème} : 1 pt.

Le classement animateur sera gagné par addition des points obtenus aux différents classements intermédiaire. Le barème des points distribués aux sprints intermédiaires est le suivant : 1^{er} : 5 pts, 2^{ème} : 3 pts, 3^{ème} : 2 pts : 4^{ème} : 1 pt.

En cas d'égalité aux points sur ces deux classements, les critères suivants seront appliqués pour départager les concurrents :

1. Nombre de victoire sur les « MG » ou les sprints intermédiaires
2. Place au classement général de l'épreuve

Les quatre « MG » qui décernent les points pour ce classement du « Meilleur Grimpeur » sont les suivants :

- MG1 → 3^{ème} passage entrée de La Grée St Laurent au Km 21
- MG2 → 7^{ème} passage entrée de La Grée St Laurent au km 54,6
- MG3 → 11^{ème} passage entrée de La Grée St Laurent au km 88,2
- MG4 → 15^{ème} passage entrée de La Grée St Laurent au km 121,8

Les quatre sprints qui décernent les points pour ce classement sont les suivants : 4^{ème} passage sur la ligne d'arrivée, 8^{ème}, 12^{ème} et 16^{ème} passage.

Article 14 – GRILLES DE PRIX

Les prix suivants sont attribués :

Grille 1220/20 pour le classement de l'épreuve

1246	8 55	15 15
2 183	9 37	16 14
3 146	1024	17 14
4 122	1121	18 14
598	1220	19 12
6 85	1318	20 12
7 67	1417	

Prix spéciaux aux 2^{èmes} catégories, grille N° 117, 305/10

1.....62 €	6.....21 €
2.....53 €	7.....18 €
3.....46 €	8.....15 €
4.....38 €	9.....14 €
5.....26 €	10...12 €

Classement du meilleur grimpeur

1 50 €
2 40 €
3 30 €
4 20 €
5 10 €

Classement du meilleur animateur

1 50€
2 40€
3 30€
4 20€
5 10€

Article 15 – CONTRÔLE ANTIDOPAGE

En cas de contrôle antidopage, l'affichage des numéros de dossards se fera au podium dans les délais impartis par la réglementation de la FFC. Le contrôle antidopage a lieu dans les locaux de la société FYBOLIA.

Article 16 - PROTOCOLE

La cérémonie protocolaire à l'arrivée sera allégée, sans hôtesse et sans fleurs, limitant l'accès au podium et aux trophées aux seuls lauréats de la journée. Ils devront être masqués et utiliser le gel hydro-alcoolique prévu. Ceux-ci accéderont par un côté et quitteront par un autre côté. Les trophées (préalablement désinfectés) ne seront pas remis en mains propres mais seront pris par les lauréats eux-mêmes. Les photos seront prises par les organisateurs.

Les coureurs suivants devront se présenter au podium dans les 10 minutes suivant l'arrivée :

- Les trois premiers de l'épreuve → trophées uniquement
- Le premier des 2^{èmes} catégories → trophée
- Le meilleur grimpeur → trophée
- Le meilleur animateur → trophée

L'ensemble des remises protocolaire se déroule à l'extérieur sur le parking de chez FYBOLIA.

Article 17 – PENALITÉS

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.

Organisation

Comité d'organisation de la Ronde du Porhoët

Président : Jean Paul LAUNAY

Vice-président : Yves OGER

Secrétaire : Sylvie BILLARD

Trésorière : Evelyne BOUEDO



Le jury

Président de jury :

Arbitre :

Arbitre :

Juge à l'arrivée :

Commissaire moto :

Chronométrateur :

Contrôle technique : O.C. Locminé

Radio course : Hermine Service Course

Sonorisation : Trégor Animation

Moto sécurité : A.B.E.C. de Vannes

Ambulances : Ets TRISKEL de Mauron

Ets PICHONNET de Taupont

Speakers : Jean GIGUET

Préposé aux primes : Sylvie BILLARD

Noémie BOUÉDO

Classement informatique : OC Locminé

Photo finish : André COUE

Photographe : Éric COUE (www.photos-de-cyclisme.fr)

Infos Parking

Parking des équipes. Le parking de l'entreprise FYBOLIA. Ce parking est exclusivement réservé aux équipes de coureurs. Seulement 3 véhicules par équipe seront autorisés à accéder à ce parking. L'accès sera réglementé par 2 gardiens à l'entrée. L'épreuve se déroulant à huis-clos, il n'y a pas de parking « spectateurs » prévu.

Dérivation

Une dérivation des véhicules des DS et autres véhicules suiveurs sera en place 100 mètres avant la ligne d'arrivée, les véhicules dériveront vers la gauche et rejoindront le parking de la société FYBOLIA et pourront ressortir au carrefour après la ligne d'arrivée.

Sécurité

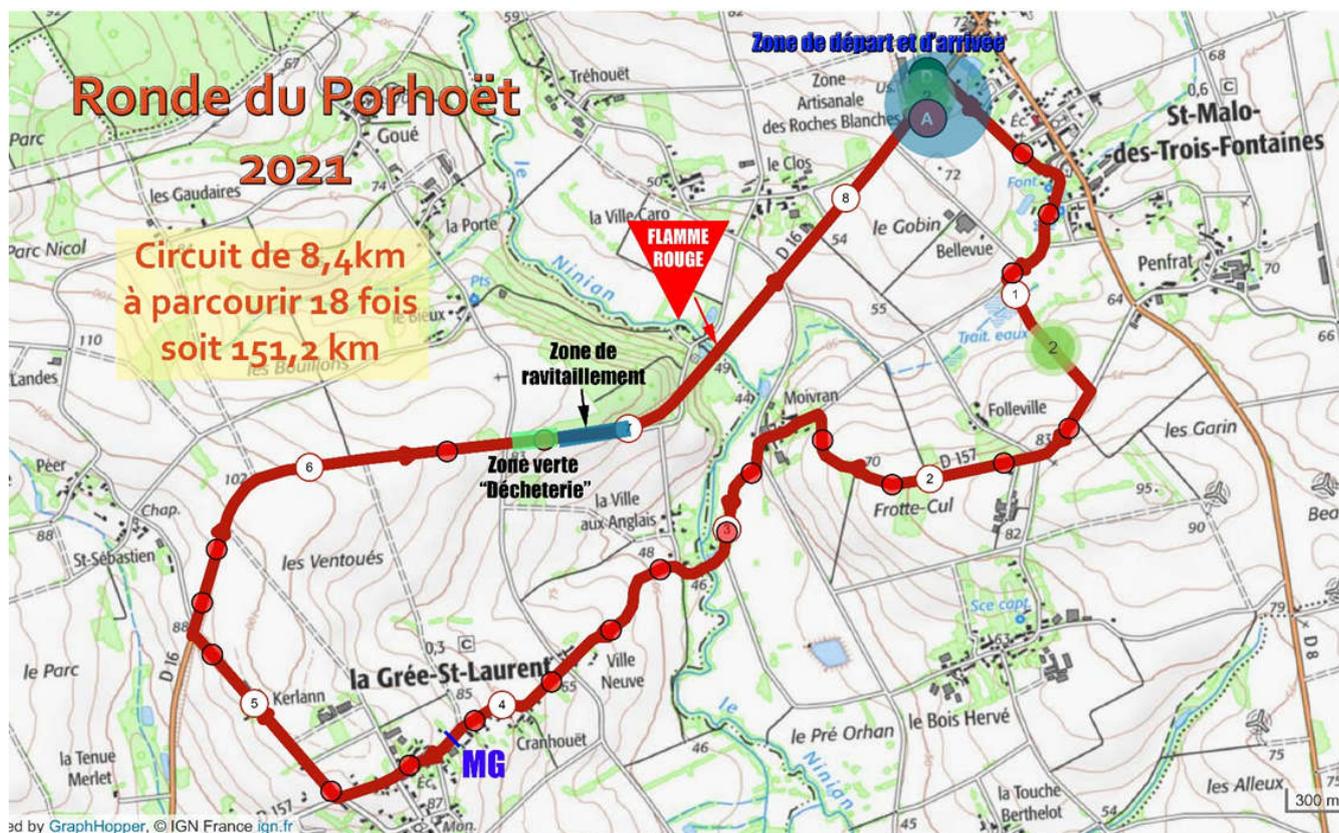
Chers amis chauffeurs,

Tout au long de cette journée vous allez circuler sur le domaine public, il est donc très important de respecter le code de la route le plus strictement possible. Un accident, quelque soit sa gravité, viendrait gâcher la réussite sportive de cette belle épreuve cycliste qu'est la Ronde du Porhoët.

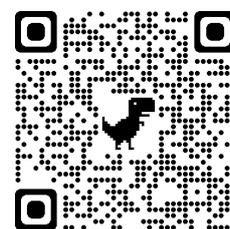
S'il vous plaît soyez prudent et attentif et ne roulez pas en plein phare mais en feux de croisement.

Merci de votre compréhension.

Le parcours



Vous pouvez retrouver le parcours en ligne sur le site « Openrunner » en scannant le QR code suivant :



Pour tout renseignement complémentaire :

- Président : Jean Paul LAUNAY : 06 34 50 89 78
- Vice-Président : Yves OGER : 06 11 50 58 63



Les horaires de passage

Routes	Compte-tour	Itinéraire	Kilométrage		Moyenne horaire (km/h)		Observations		
			Parcours	à parcourir	42	44			
D16		St Malo des 3 Fontaines	0	km	151,2	km	12:30		Départ
D157		1 ^{er} passage entrée de La Grée St Laurent	4,2	km	147	km	12:36:00	12:35:44	
D16	17	1 ^{er} passage sur la ligne	8,4	km	142,8	km	12:42:00	12:41:27	
D157		2 ^{ème} passage entrée de La Grée St Laurent	12,6	km	138,6	km	12:48:00	12:47:11	
D16	16	2 ^{ème} passage sur la ligne	16,8		134,4		12:54:00	12:52:55	
D157		3 ^{ème} passage entrée de La Grée St Laurent	21		130,2		13:00:00	12:58:38	 MG1
D16	15	3 ^{ème} passage sur la ligne	25,2	km	126	km	13:06:00	13:04:22	
D157		4 ^{ème} passage entrée de La Grée St Laurent	29,4	km	121,8	km	13:12:00	13:10:05	
D16	14	4 ^{ème} passage sur la ligne	33,6	km	117,6	km	13:18:00	13:15:49	 1 ^{er} class. Animateur
D157		5 ^{ème} passage entrée de La Grée St Laurent	37,8	km	113,4	km	13:24:00	13:21:33	
D16	13	5 ^{ème} passage sur la ligne	42	km	109,2	km	13:30:00	13:27:16	
D157		6 ^{ème} passage entrée de La Grée St Laurent	46,2	km	105	km	13:36:00	13:33:00	
D16	12	6 ^{ème} passage sur la ligne	50,4	km	100,8	km	13:42:00	13:38:44	
D157		7 ^{ème} passage entrée de La Grée St Laurent	54,6	km	96,6	km	13:48:00	13:44:27	 MG2
D16	11	7 ^{ème} passage sur la ligne	58,8	km	92,4	km	13:54:00	13:50:11	
D157		8 ^{ème} passage entrée de La Grée St Laurent	63	km	88,2	km	14:00:00	13:55:55	
D16	10	8 ^{ème} passage sur la ligne	67,2	km	84	km	14:06:00	14:01:38	 2 ^{ème} class. Animateur
D157		9 ^{ème} passage entrée de La Grée St Laurent	71,4	km	79,8	km	14:12:00	14:07:22	
D16	9	9 ^{ème} passage sur la ligne	75,6	km	75,6	km	14:18:00	14:13:05	
D157		10 ^{ème} passage entrée de La Grée St Laurent	79,8	km	71,4	km	14:24:00	14:18:49	
D16	8	10 ^{ème} passage sur la ligne	84	km	67,2	km	14:30:00	14:24:33	
D157		11 ^{ème} passage entrée de La Grée St Laurent	88,2	km	63	km	14:36:00	14:30:16	 MG3
D16	7	11 ^{ème} passage sur la ligne	92,4	km	58,8	km	14:42:00	14:36:00	

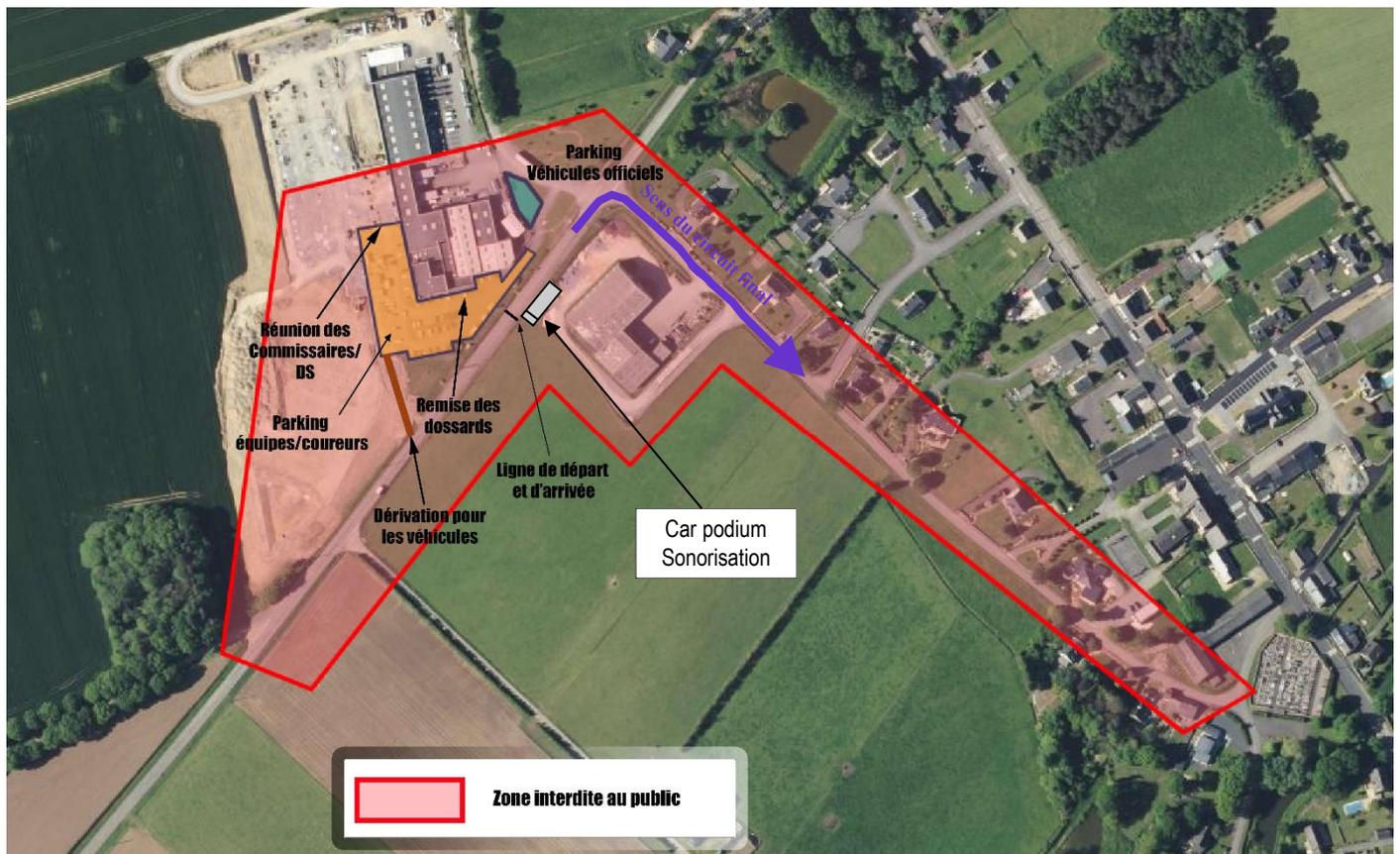


Les horaires de passage

D157		12 ^{ème} passage entrée de La Grée St Laurent	96,6 km	54,6 km	14:48:00	14:41:44	
D16	6	12 ^{ème} passage sur la ligne	100,8 km	50,4 km	14:54:00	14:47:27	 3 ^{ème} class. Animateur
D157		13 ^{ème} passage entrée de La Grée St Laurent	105 km	46,2 km	15:00:00	14:53:11	
D16	5	13 ^{ème} passage sur la ligne	109,2 km	42 km	15:06:00	14:58:55	
D157		14 ^{ème} passage entrée de La Grée St Laurent	113,4 km	37,8 km	15:12:00	15:04:38	
D16	4	14 ^{ème} passage sur la ligne	117,6 km	33,6 km	15:18:00	15:10:22	
D157		15 ^{ème} passage entrée de La Grée St Laurent	121,8 km	29,4 km	15:24:00	15:16:05	 MG4
D16	3	15 ^{ème} passage sur la ligne	126 km	25,2 km	15:30:00	15:21:49	
D157		16 ^{ème} passage entrée de La Grée St Laurent	130,2 km	21 km	15:36:00	15:27:33	
D16	2	16 ^{ème} passage sur la ligne	134,4 km	16,8 km	15:42:00	15:33:16	 4 ^{ème} class. Animateur
D157		17 ^{ème} passage entrée de La Grée St Laurent	138,6 km	12,6 km	15:48:00	15:39:00	
D16	1	17 ^{ème} passage sur la ligne	142,8 km	8,4 km	15:54:00	15:44:44	
D157		18 ^{ème} passage entrée de La Grée St Laurent	147 km	4,2 km	16:00:00	15:50:27	
D16		ARRIVÉE	151,2 km	0 km	16:06:00	15:56:11	



Plan du site d'arrivée



Liste des récompenses



18^{ème} édition

Samedi 17 avril 2021

LISTE DES RECOMPENSES

Ronde du Porhoët	Bouquet	Trophée offert par :
Vainqueur	Non	BBC Bronze
2ème	Non	Comité d'organisation
3ème	Non	Comité d'organisation
1er des Juniors	Non	Comité d'organisation
1er de 2ème Cat.	Non	Comité d'organisation
Meilleur grimpeur	Non	FERMETURES DU PORHOËT
Meilleur animateur	Non	INTERSPORT PLOËRMEL

Le Trophée "meilleur Grimpeur" est offert par :



Le Trophée "meilleur Animateur" est offert par :



Enfin, le magnifique trophée de la Ronde du Porhoët est offert par **BBC Bronze de Mohon**.

Saint Malo des 3 Fontaines



Les numéros d'urgence :

	Pharmacie de garde : 02 97 93 54 86
---	---

	SAMU : 15
--	---------------------

	Pompiers : 18 ou le 112 (à partir d'un portable)
---	---

	Médecin de garde : 02 97 93 92 79
--	---

	Centre hospitalier de Ploërmel : 02 97 73 26 26 7 rue du Roi Arthur
---	--

Jean Paul LAUNAY : 06 34 50 89 78

Yves OGER : 06 11 50 58 63

Jean Claude BOUEDO : 06 11 08 03 75

Le comité d'organisation de la Ronde du Porhoët vous remercie très sincèrement pour votre implication dans cette très belle manifestation sportive. Merci beaucoup.

